



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SÉANCE DU JEUDI 26 SEPTEMBRE 2024

L'An Deux Mil Vingt Quatre, le jeudi 26 septembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 19 septembre 2024 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Mme Marie-Paule ALLAIN, Conseillère municipale, a été désignée Secrétaire de Séance

					BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES ROCHETTES				
	Mois	Jour	QN°	Subd					
2024	09	26	18	00					
ÉLUS		26						CONVOCACTION	19-09-2024
PRÉSENTS MAXI		17						RÉUNION	26-09-2024
MANDANTS		4						AFFICHAGE	30-09-2024
ABSENTS		5						TRANSMISSION	30-09-2024
APTES A VOTER		21						Contrôle de Légalité : DCLE/2	
RECENSEMENT DES CONSEILLERS			Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS			
NOMS ET PRÉNOMS		TITRES				MANDATAIRES			
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri		Maire	X					
	MONNIER Philippe		1er Adjoint			X	Henri LABBE		
	BERTIN Josyane		2è Adjointe	X					
	RAULT Gabriel		3è Adjoint	X					
	ALLAIN Marie-Paule		4è Adjointe	X					
	POUGET Léo		5è Adjoint			X	Pierre LESNARD		
	HERNOT Bruno		6è Adjoint	X					
	L'HARIDON Michelle		7è Adjointe	X					
	HUET Jean-Marie		CMD1		X				
	CHARLOT Karine		Conseillère	X					
	CORMIER Anne-Séverine		Conseillère		X				
	DONNARD Roxane		Conseillère	X					
	DURAND Philippe		CMD2	X					
	GUINARD Brigitte		Conseillère	X					
	LANCESSEUR Christian		CMD3	X					
	LESNARD Pierre		CMD4	X					
	MANIS Cécile		Conseillère		X				
ROUXEL Benoit		CMD5		X					
MANIS Jean-Paul		Conseiller	X						
LEMEE Ginette		Conseillère			X	Marie-Paule ALLAIN			
MORIN Yannick		Conseiller			X	Maryvonne CHALVET			
MINORITÉ	CHALVET Maryvonne		Conseillère	X					
	DETREZ Nicole		Conseillère	X					
	RENAUT Sylvain		Conseiller	X					
	LOLIVE Jean-Paul		Conseiller		X				
	LE BRICON Bruno		Conseiller	X					
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS			17	5	4			

18 - BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 BUDGET ANNEXE DU LOTISSEMENT LES ROCHETTES

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et, notamment, ses articles L.1612-1 à L.1612-20 et L.2311-1 à L.2343-2 relatifs à l'adoption et à l'exécution des budgets communaux ainsi qu'aux finances communales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

Vu la délibération n°17 du 14 décembre 2023 portant sur le budget annexe 2024 du lotissement Les Rochettes;

Vu la délibération n°13 du 30 mai 2024 portant sur le compte administratif 2023 du budget annexe du lotissement les Rochettes;

Considérant que, l'affectation du résultat et la modification de certaines autorisations budgétaires impliquent l'établissement d'un Budget Supplémentaire,

Considérant la présentation en Commission « Budget, Finances locales » réunie le 10 septembre 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,**

D'APPROUVER l'affectation des résultats tirés du compte administratif 2023 selon la répartition suivante :

- D001 – Déficit d'Investissement : 177 185,85 €

D'ADOPTER le budget supplémentaire du budget annexe du lotissement Les Rochettes 2024 selon le tableau suivant et précisé en annexe 17:

LIBELLES CHAPITRES		BP 2024	DM 2024	BS 2024
Investissement				
Dépense				177 185,85 €
001.	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté			177 185,85 €
Recette				177 185,85 €
16.	Emprunts et dettes assimilées	348 050,00 €		177 185,85 €

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- | | |
|----------------------|----|
| - Votes favorables | 21 |
| - Votes défavorables | 00 |
| - Abstentions | 00 |

ERQUY, le 26 septembre 2024

La secrétaire de séance

Le Maire,

Marie-Paule ALLAIN

Henri LABBE



V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

19.09.2024

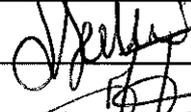
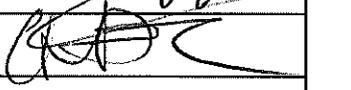
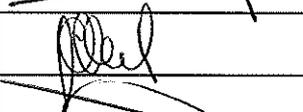
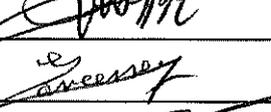
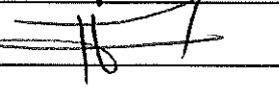
Présenté par (1),
A, le

le Maire Henri Labbe
Erquy le 26.09.2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A, le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ALLAIN Marie-Paule	
BERTIN Josyane	
CHALVET Maryvonne	
CHARLOT Karine	
CORMIER Anne-Séverine	
DETREZ Nicole	
DONNARD Roxane	
DURAND Philippe	
GUINARD Brigitte	
HERNOT Bruno	
HUET Jean-Marie	
LABBÉ Henri	
LANCESSEUR Christian	
LE BRICON Bruno	
LEMEE Ginette	
LESNARD Pierre	
LOLIVE Jean-Paul	
LHARIDON Michelle	
MANIS Cécile	
MANIS Jean-Paul	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

MONNIER Philippe	
MORIN Yannick	
POUGET Léo	
RAULT Gabriel	
RENAUT Sylvain	
ROUXEL Benoît	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.